

Article dans « reformiert. Thun », janvier 2025

Une paroisse de Thoune

« Nous devons investir dans les personnes, pas dans le béton ».

Thomas Straubhaar est responsable des finances et du droit au sein du Petit Conseil de l'Eglise de Thoune. Il préside en outre le projet de fusion « Une paroisse de Thoune ». 2025 sera pour lui une année importante, puisque les votations sur le projet auront lieu à la fin de l'automne. Ce n'est pas seulement en ce qui concerne les finances qu'il espère que les membres des cinq paroisses de Thoune donneront leur bénédiction à la fusion



Thomas Straubhaar.
Photo : zvg

« Mon souhait principal est que le projet « Une paroisse de Thoune » soit accepté à une large majorité lors des votations qui auront lieu à la fin de l'automne. »

Thomas Straubhaar, nous sommes à la veille de la nouvelle année. Que souhaitez-vous pour 2025 du point de vue de la paroisse générale réformée de Thoune ?

Mon souhait principal est que le projet « Une paroisse de Thoune » soit accepté à une large majorité lors des votations qui auront lieu à la fin de l'automne. J'ai un sentiment très positif quand je vois comment se déroulent les travaux préparatoires à cet effet. Bien sûr, je me trouve dans une sorte de bulle avec des personnes qui sont favorables au projet et qui le soutiennent. Nous devons maintenant nous assurer que nous pouvons convaincre l'ensemble des fidèles de Thoune de la nécessité de ce projet. Je pense que beaucoup voient que les

structures actuelles sont compliquées et lourdes et qu'il est possible de faire de façon plus simple.

On travaille dur sur le projet « Une paroisse de Thounne ». Où en est-on ?

Le premier rapport a été rédigé. Notre mission consiste maintenant à élaborer le cadre juridique, c'est-à-dire le contrat de fusion proprement dit et le règlement d'organisation. Le contrat de fusion est la base juridique pour la mise en œuvre du projet, tandis que le règlement d'organisation montre comment la paroisse est organisée - par exemple la composition du Grand et du Petit Conseil de l'Eglise ainsi que leurs compétences ou les tâches de l'administration. Mais il faut d'abord savoir comment nous organisons la vie de l'Eglise ; c'est dans ce but que le rapport mentionné a été rédigé.

Quelles sont les conclusions à ce jour ?

Nous sommes sur la bonne voie à tous les niveaux. Nous devons maintenant voir quand les votations auront lieu. Il y a en tout six scrutins : cinq dans les paroisses et un dans la paroisse générale. Chaque membre de l'Église vote donc deux fois sur le projet. Alors que dans les paroisses, des assemblées seront organisées à cet effet, la votation de la paroisse générale aura lieu dans les urnes.

« La vie de l'Eglise est l'élément clé d'une fusion réussie. »

Changement de sujet : De plus en plus de personnes quittent l'Eglise. Quelles en sont les raisons selon vous ?

D'une part, il y a l'évolution de notre société. Le sentiment d'appartenance fait défaut en de nombreux endroits, car chacun peut aujourd'hui mener sa vie de son côté. Ce sont les institutions en tant que telles qui sont en crise, pas simplement les paroisses. La foi aussi a changé ; on peut exercer sa vie de foi sans appartenir à une institution. De même, les accusations d'abus à l'encontre de l'Eglise catholique ont entraîné des départs au sein des Eglises réformées. Nous en avons également fait l'expérience à Thounne. En outre, nous observons, comme d'autres institutions, un certain scepticisme des jeunes à l'égard des institutions et donc aussi des offres de l'Eglise.

Est-ce pour cette raison que le projet accorde une attention particulière à la vie de l'Eglise ?

Oui, c'est un sujet dont nous tenons compte. La vie de l'Eglise est l'élément clé d'une fusion réussie. Elle nous offre la chance de procéder à des changements en faveur de la jeune génération, en brisant les structures existantes et en développant de nouvelles offres. L'humain est un être social et l'Église a toujours sa place dans notre société. Si nous créons de bonnes structures et des offres attrayantes dans le domaine de la vie de l'Eglise, cela peut conduire à moins de départs.

Moins de membres signifie moins de moyens financiers. Qu'en est-il des finances de la paroisse générale ?

En raison des départs, les recettes provenant des impôts des personnes physiques diminuent. Ces dernières années, nous avons eu de bons bilans, principalement grâce aux recettes provenant d'autres domaines fiscaux, comme les personnes morales. Mais la tendance est claire : Nous aurons moins de ressources à disposition. Et cela signifie que nous devons faire des économies.

« Nous aurons moins de ressources à disposition. Et cela signifie que nous devons faire des économies. »

Et qu'est-ce que cela signifie par exemple dans le domaine des biens immobiliers ?

Nous devons en premier lieu investir dans les personnes, pas dans le béton ! Grâce aux bons bilans annuels, nous n'avons pas assez ressenti la pression. Mais notre mission est d'agir en amont. Pour le secteur immobilier, cela signifie que nous ne pouvons plus nous permettre de garder pour nous tous les bâtiments. Dans un avenir proche, nous devons nous débarrasser de bâtiments ou du moins trouver d'autres possibilités d'utilisation. La vente ou la réaffectation de biens immobiliers est difficile d'un point de vue émotionnel, comme l'a montré l'exemple de l'église Johannes. Le débat sur cette église nous a d'ailleurs conduits à éviter d'aborder le sujet à Thoune ces dernières années.

Que comptez-vous faire à ce sujet ?

Au sein du Petit Conseil de l'Eglise, les biens immobiliers sont un grand sujet. En ce moment, nous développons une stratégie qui nous permettra de présenter des solutions possibles. En temps voulu, le Grand Conseil de l'Eglise devra se pencher sur la question et discuter des propositions.

Dans quelle mesure le projet « Une seule paroisse » joue-t-il un rôle ?

Le thème des immeubles n'y est pas lié, mais on ne peut pas non plus l'en dissocier. Les biens immobiliers nous occuperont indépendamment de l'issue du projet « Une paroisse de Thoune ».

« Les biens immobiliers nous occuperont indépendamment de l'issue du projet « Une paroisse de Thoune ». »

Est-ce que quelque chose a changé dans la feuille de route du projet ?

Non. Mais à Schwendibach, on discute maintenant de l'opportunité de rejoindre la paroisse de Steffisburg. Schwendibach fait en effet partie de la commune de Steffisburg depuis quelques années déjà.

Alors, beaucoup de travail vous attend en 2025 ?

J'ai un grand soutien de la part des chefs de projet externes, le pasteur Martin Peier et le docteur en droit Ueli Friederich. Ils sont très proches de ce projet et y travaillent beaucoup ; sans eux, rien ne serait possible. Ils sont les principaux promoteurs du développement. Je suis très heureux que nous puissions compter sur leur expérience et leur soutien. Tout est bien organisé, y compris en termes de calendrier. C'est pourquoi, pour moi, en 2025, tout continuera comme avant.

Martin Hasler